

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

C'est tout de même curieux qu'on ne trouve jamais de « grands généraux » parmi les républicains et que les plus dignes soient toujours les plus réactionnaires ! — La campagne électorale dans le Haut-Rhin fait présager une forte décroissance de l'autonomisme.

Qu'on nous fasse grâce des plaisanteries rituelles sur les « bruits de bottes » et la peur du grand sabre prémoniteur ! Il ne s'agit pas de ça !... Ni la valeur militaire du général Weygand, ni sa loyauté de citoyen ne sont en cause. Hors d'état d'apprécier la première et ne doutant pas de la seconde, nous voulons donc le tenir pour un grand Chef discipliné et respectueux des lois.

Mais c'est tout de même un peu étonnant qu'on ne trouve jamais de « grands généraux » parmi les républicains ! On dirait que les guerriers ne se fabriquent que chez les Jésuites. Ce qui est d'autant plus curieux que la doctrine de Jésus défend de tuer, par conséquent de faire la guerre.

Or, bien avant celle de 1914, on citait déjà comme des phénomènes, comme des spécimens curieux d'une race à peu près inconnue, les généraux qui ne faisaient pas mystère de leur hostilité à la démocratie. Ce qui, bien entendu, n'empêchait pas ses adversaires d'accuser la République de sectarisme et d'injuste partialité.

Elle en montrait beaucoup, certes ! Mais au détriment de ses amis. On n'avait jamais vu de régime déployant une si persévérante ardeur à remettre le commandement de sa force armée à ses adversaires. Car c'est un reproche ou un éloge qu'on ne pouvait adresser à la Monarchie ou à l'Empire de choisir leurs généraux parmi les républicains.

Il y avait là une espèce de scandale permanent lequel était arrivé au point d'étonner des hommes tels que le général Billot, ministre de la guerre du cabinet Méline. Après quelques mois d'expérience celui-ci confiait à ses amis sa stupefaction. « Je n'aurais jamais cru, disait-il, que l'Etat Major de l'Armée pût être une aussi vaste jésuitière ! » Et je me rappelle l'énorme sensation produite, quelques années plus tard, par un article du Temps où il était écrit : « Il n'y a pas un officier de l'armée française à qui le fait d'être connu pour républicain n'ait nu gravement dans sa carrière ! »

Voilà quelle était autrefois la situation. M. Maginot n'a donc fait que se conformer à une ancienne tradition républicaine en confiant le commandement de l'armée à un général non républicain !

C'est le plus digne ! a-t-il répondu à ceux qui le priaient de leur en donner la raison !... Naturellement ! Et il ne pouvait pas dire autre chose. Puis il s'est employé à nous rassurer sur la solidité de la République... Il peut quitter ce souci ! Nous sommes tranquilles. Nous savons très bien qu'elle n'est pas subordonnée à la bonne ou mauvaise volonté du Chef d'Etat-Major Général.

Et M. Maginot pouvait se dispenser de mettre tant d'indignation à protester que le nouveau grand chef ne songe pas à faire un Coup d'Etat. Qu'il le veuille ou non, ça n'est pas notre inquiétude. Il nous suffit d'être sûrs qu'il ne le pourrait pas ! Mais c'est tout de même vexant qu'on soit encore obligé de le dire !

Une élection complémentaire doit avoir lieu dimanche dans le département du Haut-Rhin qui présente un intérêt national. Il s'agit de remplacer le docteur Pfleger, député de la circonscription de Ribeauvillé, qui a été élu sénateur au mois d'octobre dernier. Mais les personnalités comptent peu dans cette lutte où sont aux prises les défenseurs de la cause française en Alsace et les autonomistes — immorale coalition de communistes et de cléricaux !

Il serait très imprudent de se risquer à des pronostics. Mais quel que soit le succès final, toutes les informations montrent que l'autonomisme est en sérieuse décroissance dans le pays.

A cet égard, la fureur des amis de l'abbé Haegy est tout à fait réjouissante. La campagne est très violente et il y apparaît à des signes certains que la population commence à en avoir assez de la démagogie cléricobolcheviste. Celle-ci donne la mesure de sa malaisance dans le département du Haut-Rhin où elle se montre incapable d'un travail sérieux et effectif. L'exemple de Strasbourg livré à cette bande dégoûtée des masses. Et les orateurs autonomistes sont très mal reçus, même par les auditeurs ruraux sur lesquels s'exerçaient jusqu'ici leur influence. Ils sont accueillis dans les réunions au chant de la Marseillaise qui les fait grincer des dents et rugir de fureur.

Le journal de l'abbé Haegy, ce bon apôtre, déclare sérieusement que c'est là un « régime de violence et de terreur » contre quoi il proteste au nom de tous les honnêtes gens ! Ce doux pasteur en a de bonnes ! Il se plaint que la liberté de parole ne soit pas laissée à ses orateurs. Et c'est, en vérité, très regrettable.

Mais le bon abbé devrait se rappeler que ces méthodes déplorables c'est lui et son parti qui les ont inaugurées en Alsace. S'il a changé d'opinion sur leur compte c'est sans doute parce qu'elles se retournent contre lui. Il trouve excellents les coups de bâton quand il les donne. Pourquoi les trouve-t-il si mauvais quand il les reçoit ?... Il y a là-dessus dans les Saintes Ecritures quelque parabole que cet homme évangélique ferait bien de relire et de méditer !

De tout cela, nous concevons l'espoir qu'il redoute la défaite — défaut qui serait la victoire de la cause française et dont le retentissement serait profond dans tout le pays.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LES DEUX ÉCOLES

M. DELARUE. — Que pensez-vous de cette ordonnance sur le stationnement ?
M. DESMAISONS. — Beaucoup de bien. Je n'ai pas de voiture.
M. DELARUE. — Moi, j'en ai une, et j'appelle ça une vexation, une brimade...
M. DESMAISONS. — Chut ! mon ami, si l'on vous entendait !
M. DELARUE. — ...Une entrave à la liberté individuelle.
M. DESMAISONS. — Oh avez-vous appris ces gros mots ? Je vous croyais un homme bien élevé.
M. DELARUE. — Pardonnez-moi, je suis curieux !
M. DESMAISONS. — Pourtant, cette mesure qui vous met si fort en colère a déjà donné de bons résultats. Depuis une semaine, la circulation dans Paris est plus facile.

M. DELARUE. — C'est bien malin ! Un tiers des automobilistes, craignant de perdre un temps précieux à chercher de la place dans les « parcs » ont décidé de laisser leur voiture au garage. En attendant des jours meilleurs, ils prennent philosophiquement le métro pour gagner la zone interdite.

M. DESMAISONS. — Je m'en réjouis pour eux. Ils feront des économies de pneus, d'huile, d'essence.
M. DELARUE. — Mais que de temps perdu pour les affaires !
M. DESMAISONS. — Que de temps gagné voulez-vous dire ? Au volant de leur auto, ils ne pourraient penser qu'à mille obstacles du trajet. Le métro leur permettrait de réfléchir tranquillement au programme de leur journée. Ils n'arriveront plus à leur bureau énévrés par les difficultés de la rue, mais frais, souriants, dispos.

M. DELARUE. — Bref, ils finiront par trouver tant de charmes aux transports en commun qu'ils vendront leurs voitures.

M. DESMAISONS. — Vous croyez plaisanter, et vous venez de parler en prophète. L'ère du véhicule individuel n'est peut-être pas loin de se clore, comme celle de l'hôtel particulier. L'avenir est à l'autobus.

M. DELARUE. — Je n'en crois rien. Le nombre des voitures privées ne cessera de s'accroître et il faudra bien essayer de remédier à l'embouteillage par d'autres moyens que ceux qui consistent à rendre l'usage de l'automobile impossible.

M. DESMAISONS. — Vous ne voyez point la question d'un œil serein. C'est assez naturel, vous êtes partie, et vous vous faites jugé. Pour moi qui considère les choses sans passion, il me paraît que supprimer la circulation serait la meilleure méthode pour résoudre le problème de la circulation. On y viendrait d'ailleurs. Interdire le stationnement, c'est bien pour aujourd'hui. Mais demain, on s'apercevra qu'il serait mieux encore de rendre le stationnement obligatoire.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de l'après-midi, la Chambre a continué la discussion du budget de la marine marchande des ports de pêche.

M. Caudace estime que la situation de notre marine marchande est meilleure qu'il y a 2 ans.

M. Rollin expose son programme, et indique qu'il a organisé une vaste enquête sur la situation de nos chantiers de constructions maritimes.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

M. Blanc pose une question au ministre de l'Agriculture sur les mesures qu'il compte prendre pour faire augmenter le prix du blé et de l'avoine. Le ministre donne les explications demandées et l'incident est clos.

Au Sénat

Le Sénat valide les élections de MM. Dauzier et Brunet, élus sénateurs du Cantal.

Le Sénat vote plusieurs projets de loi, notamment un projet qui modifie quelques articles du Code de travail.

Au groupe viticole de la Chambre

M. Gaston Gérard, député de la Côte-d'Or, et M. Labroue, député de la Gironde, mandatés par le groupe viticole de la Chambre, ont remis à M. Pierre-Etienne Flandin, ministre du Commerce, un ordre du jour pour appeler l'attention du gouvernement sur les répercussions qui ne manqueraient pas de se produire dans le cas où l'Allemagne rétablirait des taxes sur les vins.

Le ministre a donné l'assurance à MM. Gaston Gérard et Labroue qu'en plein accord avec le ministère des Affaires étrangères, il suivrait attentivement cette importante question.

Avant le Congrès socialiste

D'après des informations recueillies dans les milieux parlementaires socialistes, un certain nombre de députés, élus du parti, semblent disposés, pour le cas où la majorité du Congrès, comme il est probable, repousserait le principe de la participation au gouvernement, à ne pas s'incliner devant cette décision et à donner leur démission du parti socialiste S. F. I. O.

Voyages d'études

112 maires et conseillers municipaux de l'Alsace ont quitté Stasbourg pour effectuer un voyage d'études organisé sous le patronage de la présidence du Conseil, par M. Altwerfer, ancien député, directeur des cultes des trois départements. Les maires alsaciens visiteront samedi Le Havre et de dimanche à mardi inclus Paris, où, lundi, des réceptions auront lieu à l'Hôtel de Ville, à la présidence du conseil, au Sénat et à la Chambre.

La Conférence navale

Jedi matin, les délégués des cinq grandes puissances et des Dominions ont parlé successivement dans l'ordre alphabétique. Les représentants des Dominions et des Etats-Unis ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'exposé général à faire sur leurs besoins.

M. Tardieu a donné lecture d'une note très complète sur la situation spéciale de la France.

M. Mac Donaid, de son côté, a exposé le point de vue de la Grande-Bretagne. Les besoins, en matière d'armements navals, a-t-il dit, doivent être calculés par rapport aux risques, ainsi que l'a lui-même énoncé M. Tardieu.

L'ambition de l'ex-kaiser

Le journal « Munchener welt am sonntag », publie les déclarations sensationnelles que l'ex-kaiser vient de faire à un ancien officier de l'armée allemande à Doorn.

Guillaume II a dit, notamment, qu'après la mort de Hindenburg, le peuple allemand rappellerait son kaiser et que le terrain pour son retour sur le trône est déjà préparé.

L'Angleterre et l'Inde

Le Chef nationaliste Ghandi, qui organise la campagne de désobéissance civile qui doit battre son plein le mois prochain pour obliger le Gouvernement britannique à accorder à l'Inde l'indépendance complète qu'elle désire, a déclaré :

« Cette campagne sera en somme une guerre civile sans effusion de sang. La suite des événements dépend uniquement du Gouvernement de Londres, car nous ne participerons pas à une Conférence qui n'aura pas pour objet d'étudier notre séparation entière d'avec la Grande-Bretagne. »

« Nous ne pouvons plus aujourd'hui nous séparer. »

M. DELARUE. — Je ne vous comprends pas.
M. DESMAISONS. — Au lieu de défendre aux automobilistes de s'arrêter, on leur interdira de rouler, par jour, plus d'une demi-heure (L'Européen).

Georges-Armand MASSON.

accepter moins que cela. Nous sommes engagés dans une lutte pour la rupture complète des liens nous unissant à la Grande-Bretagne, et nous continuerons notre effort jusqu'à ce que nous ayons atteint ce but.

Le doux régime

M. Kerensky, l'ancien chef du gouvernement socialiste russe a été amené à établir devant le groupe socialiste parlementaire français que, du 1^{er} octobre au 29 novembre 1929, il n'y a pas eu moins de 583 personnes fusillées sur l'ordre des Soviets pour de prétendus délits politiques.

D'autre part, d'après les documents produits devant le groupe socialiste, les paysans russes ont une telle aversion pour la tyrannie soviétique et ses odieuses contraintes que des révoltes éclatent sur tous les points du territoire.

M. Alexandre Kerensky n'a pas caché son étonnement de voir les socialistes français, qui s'attachent à flétrir les dictatures occidentales, ne pas s'élever avec plus de vigueur contre les excès abominables de la dictature de Moscou et contre le joug odieux qu'elle fait peser sur tout un peuple notamment sur les militants du socialisme russe.

EN PEU DE MOTS...

— Le vol de 8.029 kilomètres 440 des aviateurs Coste et Codos est homologué en tant que record du monde.

— La grève a été déclarée dans le service des tramways urbains de Bordeaux. Quelques voitures seulement ont pris le départ sur le service interurbain.

— L'aviateur Marcel Doret a battu le record de vitesse établi sur les parcours Paris-Bruxelles. Il a parcouru les 275 kilomètres en 51 minutes.

— Voulant que les cours traditionnels de législation coloniale et de droit industriel soient rétablis, les étudiants de la Faculté de Rennes font grève.

NOS ÉCHOS

Guillaume II est superstitieux.

Il paraît que Berlin possède un célèbre voyant. Il s'appelle Peter Johannstein. Sa renommée a grandi il y a quelques mois, parce qu'aux moments les plus critiques de la maladie de George V, il déclara toujours que le roi ne mourrait pas.

Cette juste prédiction frappa Guillaume II, qui se hâta d'écrire à Johannstein pour lui demander s'il mourrait d'une mort naturelle, s'il rentrerait en Allemagne et remonterait sur le trône de ses pères.

Le prophète consentit à répondre, mais réclama pour son expérience la dernière photo de Guillaume II, quelques lignes de son écriture et l'un de ses costumes.

Son désir fut exaucé et bientôt l'on reçut à Doorn l'horoscope. Que disait-il ? Le secret n'est connu que de quelques personnes, et tout ce que l'on sait, c'est que Guillaume II, la lecture à peine terminée, a jeté lui-même au feu la lettre de Johannstein.

Secs et humides.

Une grande bataille s'engage en ce moment au Sénat des Etats-Unis, entre secs et humides.

Le champion des adversaires de la loi Volstead est un docteur aliéniste, lui-même entièrement abstinent.

Dans un long exposé médical accompagné de savants diagrammes, le Dr Sirovich a démontré, chiffres en mains, que la loi de prohibition avait pour résultat d'accroître le nombre des alcooliques et de rendre beaucoup plus nocifs les effets de l'abus de boissons fortes qui ne sont le plus souvent, a-t-il dit, que d'affreux alcools destinés à des usages industriels et dont les ravages dans l'organisme humain sont effroyables, comme le Dr Sirovich l'a démontré par des projections saisissantes.

Les Etats-Unis ont-ils fait une opération bien profitable en prohibant nos vieux vins pour s'empoisonner avec de l'alcool dénaturé ?

Double économie.

Eh ! bien, voilà : il faut convenir que le gouvernement finlandais est un gouvernement pratique et qui sait s'y prendre pour faire des économies.

Il paraît, télégraphie-t-on d'Helsingfors, que les prisons sont pleines à craquer. En conséquence de quoi le ministre de la justice a invité la police à mettre un frein à son zèle et, jusqu'au printemps, à ne pas dérangier les assassins et autres travailleurs de cette espèce dans leurs opérations.

Double économie pour les finances finlandaises.

1^o Il n'y aura pas à loger et à entretenir de nouveaux hôtes dans les prisons qui en ont déjà trop.

2^o Ces travailleurs qu'on laissera en paix diminueront, d'autre part, le nombre des bouches à nourrir qui donnent beaucoup de soucis au gouvernement.

FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

ON VEND LE PUY-DE-DÔME

Ce n'est pas sans une vive émotion qu'une grande partie de la population française, sans compter les nombreux clients des stations thermales d'Auvergne et tous les touristes, à pied, à bicyclette et en auto, a appris par son journal, que sans tambour ni trompette on vendait le Puy-de-Dôme.

Chacun a pensé d'abord qu'il fallait vraiment, en dépit de la fabuleuse encaisse-or de la Banque de France, que la situation de nos finances fût bien précaire pour que l'Etat en vint à liquider les montagnes de France. Ce qui rassurait un peu, c'est que le Puy-de-Dôme, étant classé, sinon comme monument historique, au moins comme site naturel, on n'avait pas à craindre que quelque roi du dollar ne l'achetât pour le transporter en Amérique, pierre à pierre, comme un de nos vieux monuments afin de l'y reconstruire.

Il n'en était pas moins fâcheux de penser que l'Etat, non content de vendre des îles et les lais de la mer se mettait à faire argent de nos montagnes, comme les Ministres de Napoléon avaient cédé la Louisiane pour quelques millions de pièces d'or.

Renseignements pris, l'événement apparaissait comme beaucoup moins grave. Il ne s'agissait pas du tout de faire de la brocante avec la chaîne des Puys, avec ses torrents et ses cascades. C'était simplement une cinquantaine de propriétaires privés, et cependant collectifs, qui s'étaient entendus pour mettre en vente un nombre impressionnant de « pieds de vache » et de « pieds de mouton ».

Toutes les cuisinières connaissent le « pied de mouton culinaire » et il est peu de pays, où les plus braves gens soient tout à fait à l'abri des « pieds de cochon » ; mais les « pieds de vache » et les « pieds de mouton » dont il s'agit n'existent que dans la région auvergnate.

Les propriétaires du Puy-de-Dôme n'ont pas, en effet, la pleine propriété de leur montagne. D'abord, la loi française le leur interdit, puisque l'Etat s'est réservé le droit de concéder le sous-sol, sur lequel le propriétaire de la surface ne saurait exercer aucun droit de propriété. On n'a d'ailleurs jamais su, où commençait ce sous-sol, et c'est évidemment parce que les administrations publiques veulent bien fermer les yeux, que chaque citoyen semble jouir de la faculté de faire creuser un puits dans son jardin.

Mais les heureux possesseurs des divers versants du Puy-de-Dôme ne peuvent même pas prétendre qu'ils exercent sur ces pentes verdoyantes une véritable propriété, car leurs ancêtres leur ont, de génération en génération, légué seulement le droit d'y

faire paître tant de vaches et tant de moutons ; l'importance du troupeau étant caractérisée par le nombre de pieds qu'il comporte.

Ce doit être, en effet, une coutume fort ancienne, qui remonte peut-être au temps de Vercingétorix, que celle qui consiste en Auvergne à compter les bestiaux par pieds alors que dans toutes les autres provinces de France on les compte par têtes.

Sans qu'il soit possible d'affirmer avec quelque certitude que les Auvergnats, — catégorie d'êtres assez bizarres si l'on en croyait le proverbe — tirent leur origine des peuples pasteurs, il n'en reste pas moins que ces pâtures collectives doivent être un vestige des terres vaines et vagues, autrefois très répandues dans les régions peu peuplées, et dont une loi, vieille d'un siècle, ordonna le partage.

Comme les « feux » en Bretagne, ces « pieds de vaches » et ces « pieds de moutons », restes d'un vieux droit coutumier, qui a bravé toutes les Révolutions, constituent des droits d'usage exercés en commun sur une propriété collective, où les plus orthodoxes de nos socialistes pourraient voir comme une lointaine ébauche de leurs plus mirifiques conceptions sociales.

Mais, pour être les descendants d'aussi éminents précurseurs, les propriétaires actuels du Puy-de-Dôme, dans leur collective propriété, n'en demeurent pas moins fort ennuyés.

Ils avaient réussi à s'entendre pour mettre en vente la montagne, dans l'espoir de se répartir entre eux la forte somme en une propriété bien individuelle celle-là, et voici que le gros acquéreur escompté, quelque roi du saindoux ou de la peau de lézard ne s'est pas présenté. Le préfet, lui-même, agissant au nom de l'Etat ou du département a mis à peine une modeste enchère, et le représentant des propriétaires, pour pousser la vente, ayant surenchéri, c'est aux propriétaires eux-mêmes que faute d'acquéreur a été adjugé le vieux volcan, dont ils voulaient se débarrasser.

Retombée avec ensemble sur les malheureux « pieds de vaches » on comprend que les membres de cette collectivité arverne aient exhalé leur mécontentement en de véhémentes indignations.

La plus vive agitation règne dans la région ; partout sur les flancs de la montagne on entend de sourds grondements. Les corps élus sont émus ; en hâte le préfet a convoqué le Conseil général, pour aviser à la situation, car qui sait si le Puy-de-Dôme lui-même, vexé, ne va pas se réveiller ! [Panurge].

SPECTATOR.

Bonne précaution.

Depuis deux heures, il l'attend au rendez-vous qu'elle lui a elle-même fixé. Les minutes, les heures ont successivement coulé. Elle n'apparaît toujours pas et, lui, allant dans la petite et charmante garçonnière comme un lion en cage, commence à gronder furieusement d'amères injures contre la bien-aimée. Drrrin !... Non ? Si ! C'est bien elle. Il bondit, la face convulsée :

— Vous...

Mais gentille ! — Excusez-moi. Je sais que je suis un peu en retard.

— Un peu ! ! ! — Voyez-vous, je ne peux porter de montre, je les casse toutes ! alors, naturellement...

Devant tant d'inconscience, sa colère est tombée et c'est avec un sourire résigné qu'il demande :

— Alors, vous allez me permettre de vous offrir un calendrier.

Méfiance.

Silas, le vieux marchand de moutons berrichon, vient en ville toucher un ché-

que sur la banque V... Jamais encore, il n'avait connu une pareille monnaie. Vaut-il seulement être payé ?

Il passe à la caisse, tend son chèque, inscrit au dos sur les indications du caissier quelques gribouillages et reçoit aussitôt son argent. De beaux billets tout neufs. Devant tant de facilité, sa méfiance grandit et il vérifie la somme deux à trois fois, lentement.

— Eh bien ? demande le caissier avec un brin d'ironie. Vous avez votre compte ?

— Oui, répond Silas en le regardant en dessous, oui, mais tout juste !

Boutade.

On demandait à Paul Léautaud ce qu'il pensait des romans de Mme B... Il répondit :

— Je n'en pense rien. Je ne les lis pas : ils ressemblent trop à ceux de Mme T...

— Et vous n'aimez pas les romans de Mme T... ?

— Je n'en sais rien. Je ne les lis pas non plus.

Le Liseur.

Chronique du Lot

FÉLIBRIGE QUERCYNOIS

Jeudi, 23 janvier, la « Société des Etudes du Lot » a tenu une séance exceptionnelle, sous la présidence de M. Eugène Grangié, en vue d'organiser en Quercy un mouvement de défense et d'exaltation de la langue patoise.

Une vingtaine de personnalités, dont plusieurs comptaient parmi les collaborateurs du *Journal du Lot* ont examiné cette intéressante question et étudié les moyens susceptibles de créer en Quercy un mouvement de félibrige analogue à ceux qui existent dans le Rouergue et le Périgord, provinces voisines.

Sont intervenus dans la discussion MM. le président Malrieu père, Ernest Lafon, d'Albas, Armand Lagaspie, de Catus, Joseph Daynard, M. le proviseur Irague, etc...

Il a été décidé qu'une soirée serait organisée au Théâtre Municipal de Cahors pour faire connaître au public les poètes actuels et récents de lan-

gue romane du Quercy et aussi pour faire entendre le Groupe dramatique patois de Castelnaud. Cette première manifestation servira d'amorce à une plus vaste campagne et permettra aux fervents du félibrige de se compter, de se retrouver et de s'unir. Nous souhaitons un succès complet aux projets de nos amis et suivrons avec intérêt la campagne qu'ils entreprennent.

Les revendications, les espérances et, pour tout dire en un mot, la foi des félibres quercyinois trouvèrent une magnifique expression dans une belle poésie de notre précieux collaborateur, M. J. Malrieu. Il la dit devant ces connaisseurs d'élite avec autant d'art qu'il avait mis d'ardeur à la composer.

Et ce fut pour eux un régal que nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs dans la reproduction ci-dessous :

LOU CREDO

Souï urous de poudier dire en bostro présence
Ço qu'ai o dire aici ; et mé semblo poult
De coumença per bous ouqelo confidence
Sul lo lenga d'ol brès ou aben espèdit.

Car li sen, pas bertat ? estocats o lo terro
Oun sen noscut, et qué nous beiro lèu bini...
Zo dissi per lous biels que lèu auren fini
De porla ; cal zo fa tant qu'en es tens enquèro.

Et li souï, iou, o Couù, o porla dabant bous,
O porla del poy, coumo un pastré, pécaré,
Que sul Càousse, lou ser, poutounejo so maire,
Què contentou li rond, son coumpa, sous poutous.

O toutes qu'au gorda ol cur lo soubenonço
Del brès et de l'oustal bouldrio d'aici porla :
Coumo de bostre blad, paysans del Segola
Et del Càousse, gordas del potouès lo semonço

Qu'au laissat les anciens que soumt morts. Cal d'aici
Zo crida : cridorens. Entendrau de lo plono.
Oucoren un flol, brondiren lo kompono...
L'esclaira se beiro de pertout en Quercy.

Mès li souï pas tout souï o dire ouqelo messo,
Des clerguès n'ai besoun per conta lou Credo,
— Un Credo que n'es pas din toutes leis ordo —
De conta sèsi aquí per en fa lo proumesso.

Tiras, sen mai d'un, Fijogols, Gramatouès,
Segols, Biscoumains, qu'abian ol cap Pidié
Dempuei lounents, aici, de li bosti lo gléio
Pietodouso bouado ol culte del potouès.

Et ne moncoren pas des cants et de musico :
Lou Càousse monco pas ni de grels, ni d'ousels,
Aqui n'aures toujours des orguès et missels,
Per de nostre Querci conta lou biel contico !

Nostro lengo es molaudo e lo nous bououlo tua.
Souï pas d'aquel abis, zo laissaren pas faire,
Que ne disès aici ? Lo terro, nostro maire,
Nous crido ! Obes ausi ? Hardi, li cal ona.

De segur boulen pas estouffa l'autro lengo
Que se parlo o Toulouse, o Bourdeu, o Poris ;
N'i o pas sous lou soulel de plus clar porloids
Que s'entend de pertout, de quaque endret que bengo.

Lou porlen lou francès, to plò lou gordoren,
Qu'en Franço de cadun nous fo l'amie, lou fraïre ;
Que parlo lou soudat, l'oubré et lou lauraïre,
Des Alpes à la mar, de la Gorouno ol Rhen.

Mès lou bouoli gorda l'oustal que m'abis naisse,
Ombe lou porloids qu'o toujours entendut
Lou laissari otal qu'anciens me l'au rendut
Quand n'aurai plo fini de barga mo modaisse.

De que benous conta aqeuissès Francimens
Que lou potouès es mort, que ne counessou brico,
Coumo un ase qu'oici bouldrio porla musico !
Nostro lengo n'es pas per bostres instrumens.

To plo que lou francès es, elo, claro et netto ;
Tinto, so dis Bessou, coumo'uno clarinetto !
Et se cal fa de brut, — s'en fo din lou metjour —
Pus fort que lou francès brunchis coumo un tambour.

Mès se cal porla fi, coumo flours ol romel
Les mots se fau poultis, et coumo une amouroso
Que parlo o soun golon, nostro lengo amistosou
S'estiro que dirias des fials doutrats et melsou.

Apé, lo gordoren, que nous a dit quaucun,
« Tant que la luno blanco et los blancs estelos
Fintorau din les plats naisse las pimparelos,
Et tant que lou soulel del cel nous foro lun. »

Légion d'Honneur

Notre compatriote, M. le lieutenant Izard, du 107^e d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Contre la mauvaise viande !

La Cour d'appel de Montpellier a condamné à 1 mois de prison avec sursis et à 300 fr. d'amende un marchand de bestiaux, nommé Lacombade, de Bagneac (Lot) qui, à la foire de Villefranche-de-Rouergue, avait vendu des bovins atteints de fièvre aphteuse.

Pour une fédération radicale et radical-socialiste

Aujourd'hui, dimanche, 26 janvier, se tiendra à Figéac, au Théâtre municipal, une réunion dont le but est la constitution des comités cantonaux du parti radical et radical-socialiste dans l'arrondissement de Figéac.

Dans les arrondissements de Gourdon et de Cahors, des réunions, ayant le même but ont été tenues précédemment. Celle de Figéac doit donc permettre d'achever la constitution d'une Fédération départementale.

Fédération départementale des anciens combattants du Lot non pensionnés

CANTON DE LUZECH

Tous les anciens combattants non pensionnés, adhérant ou non à la Fédération départementale, sont invités à assister à une réunion qui aura lieu, le dimanche 26 janvier 1930, dans leur commune respective, aux heures mentionnées ci-dessous :

Tournée A. — Villefranche, 9 heures ; Cambayrac, 10 h. ; Sauzet, 11 h. ; Carnac-Rouffiac, 14 h.

Tournée B. — Bèlaye, 9 h. ; Albas, 10 heures ; Anglars-Juillac, 11 h. ; Castelnaud, 14 h.

Tournée C. — Caillac, 9 h. ; Douelle, 10 h. ; Parnac, 11 h. ; St-Vincent-Rived'Oll, 14 h. ; Luzech, 16 h.

Il sera rendu compte de la marche de la Fédération, tant au point de vue départemental que national, depuis le Congrès de Cahors.

A l'heure où de graves problèmes se posent pour les anciens combattants, il importe que chaque combattant soit présent à la réunion de sa commune respectivement à sa réunion de sa commune respective.

Le Crime du Levat

Il faut qu'une rubrique soit ouverte ou fermée. Pourtant, nous ne savons que faire de celle-ci. Y a-t-il encore quelque chose à dire sur le crime du Levat ?

La police cherche toujours ; donc attendons et espérons ! Mais la police ne trouve jamais ; donc rien à faire. Tournons la page et n'en parlons plus !

Il faut tout de même tenir compte aux enquêteurs de leurs efforts tentés. S'ils n'ont pas réussi, ce n'est certes pas de leur faute ; ni de leur persévérance ni de leur habileté. Ils n'ont rien négligé. Ils ont vérifié toutes les indications, suivi toutes les pistes. Mais il y a eu tant de contradictions dans les témoignages les plus sincères qu'on finit par n'y plus rien comprendre !

Naturellement, on parle beaucoup. Des informateurs racontent des choses dont ils sont sûrs. Ainsi on affirmait avant-hier que deux personnes avaient été arrêtées.

Il n'en est rien. Ce n'est qu'un racontar de plus. Ce n'est certainement pas le dernier.

Dans le canton de Montcuq

Le Conseil d'Etat ayant annulé les opérations électorales de l'année dernière, les électeurs du canton sont convoqués pour nommer un conseiller d'arrondissement.

M. Mercadier, maire de Saint-Cyprien, demande le renouvellement de son mandat. Il est le candidat des républicains. M. Vignoles, maire de Valprionde, dont les opinions sont bien connues, se présente contre M. Mercadier. Il est le candidat des réactionnaires.

C'est on ne peut plus clair, on ne peut plus simple. Et, les électeurs étant en grande majorité républicains, le résultat du scrutin est on ne peut plus certain.

M. Mercadier se verra renouveler et confirmer une confiance qu'il n'a cessé de mériter.

AU PALAIS DES FÊTES

SEMAINE DE GALA
SAMEDI 25, DIMANCHE 26 (Matinée et soirée)

1^{re} partie
P. G. M., Actualités du monde entier
LOOPING THE LOOP
Interprétation de Werner Krauss-Jenny, Jugo-Warwick Ward-Gina Manis, s'apparentant à Variétés par le côté même du cirque et la même atmosphère violente et voluptueuse. *Looping the Loop* est une œuvre qui compte, qui mérite l'admiration la plus totale.

2^e partie
FRERES D'ARMES
Comédie interprétée par Williams Boyd, l'artiste admiré dans « Les Bateliers de la Volga ».

POUR SAMEDI SEULEMENT
Grand Concert par
L'AVENIR CADURCIEN

MERCREDI 29, JEUDI 30 (Matinée et soirée)
1^{er} grand film français
UNE JAVA

supervision de Henry Russell, avec Jean Angelo, Henriette Delannoy-Viguer-Yvonneck-Nastasio-Jakly Cobra.
2^e Richard Dix dans

MAITRE APRES DIEU
La Chine et ses mystères. Un film plein de vie et de mouvement.

LE FORGERON DE LA COUR DIEU
5^e époque
ORCHESTRE

EDEN
SAMEDI (en soirée) et DIMANCHE (matinée et soirée)

Continuation de la série des Grands Films cette semaine.

UN HOMME PASSA
Magnifique drame mondain

Interprété d'un façon magistrale par ERNA MORENO ; la révélation du jour. Ce film, dont les principales scènes se déroulent à Monte-Carlo, en plein dans la Côte d'Azur, est une des meilleures productions venant d'éclorre en cinéma.

En supplément : « Ne Bougeons plus », comique en 2 parties.

La semaine prochaine, le succès actuel de Paris :

FLAMMES
TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 24 janvier 1930

BLESSURES INVOLONTAIRES
Un enfant mineur, poursuivi pour blessures involontaires, est condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

Louis Bournat, 40 ans, raccommodeur de parapluies, est poursuivi pour vol commis à l'épicerie Gugnouneau à St-Denis-Catus.

Il est, en outre, poursuivi pour outrages aux gendarmes.

Il est condamné à 2 mois de prison.

VAGABOND
Le tribunal condamne à 1 mois de prison le nommé Galland Louis, 42 ans, pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

Cylindrages à vapeur et revêtements
Opérations probables au cours de la semaine du 27 janvier au 2 février.

1^{er} Cylindrages à vapeur. — Sur les chemins de G. C., N° 7, de 35 km. à 36 km. 500, entre St-Cyprien et les Vignals ; N° 19, de 78 km. 500 à 78 km. 800, aux abords de Castelnaud ; N° 12, de 9 km. à 9 km. 700, aux abords de Castelnaud ; N° 12, de 7 km. 900 à 8 km. 300, aux abords de Castelnaud ; N° 12, de 48 km. 500 à 50 km. 600, vers Concois et Poudens ; N° 20, de 0 km. à 1 km. 500, vers Gramat et Rignac ; N° 41, de 8 km. 500 à 8 km. 800, entre Corn et Ste-Eulalie ; N° 13, de 21 km. 930 à 22 km. 730, entre Grèzes et le Mas de Chapot.

Sur la route nationale, N° 122, de 19 km. 200, à 18 km. 800, entre le Bouleuch et les Carrières de Bagnac.

2^e Revêtements. — Bitumages sur le chemin de G. C., N° 16, de 0 km. à 6 km. 500, entre Vers et Guillot.

CONCOURS AGRICOLE de Sauzet

De notre correspondant particulier :
Le concours agricole, organisé par le Comice cantonal de Luzech, a eu lieu le jeudi 23 janvier courant.

Cette fête agricole avait attiré beaucoup de monde dans notre localité, à tel point que les commerçants ont réalisé des affaires autant qu'un jour de foire.

En ce qui concerne le concours, nous avons constaté qu'il y avait peu de bêtes de l'espèce bovine ; plus nombreuses étaient celles de l'espèce ovine.

Par exemple, le marché aux truffes a dépassé toutes nos espérances.

La distribution des récompenses eut lieu, dans la salle de la mairie, vers les 15 heures, sous la présidence de M. Adrien Luga, président du Comice, assisté de MM. Derrupé, vice-président, maire de Sauzet ; Miran, vice-président ; Rougier, Conseiller général ; Gay, directeur des services agricoles ; Calmels, président de la Société d'Agriculture ; Passerieu, membre de la Société d'Agriculture, etc...

Avant la lecture du Palmarès, M. Luga, dans un sobre discours, développa les bienfaits rendus par le Comice et par toutes les associations agricoles.

Aussi, engagea-t-il tous les cultivateurs soucieux de leurs intérêts, à en favoriser le développement.

Après lui, notre sympathique et distingué directeur des Services Agricoles, M. Gay, dans une péroraison des mieux appropriées, félicita en premier lieu, tous les exposants et, ensuite, il leur donna divers conseils sur l'élevage des animaux de l'espèce ovine.

Ces deux discours furent très bien goûtés et chaleureusement applaudis par les nombreux auditeurs qui se trouvaient dans la salle. Voici le palmarès :

Espèce bovine (Taureaux). — 1^{er} prix, 100 fr., à M. Paul Vilas, maire de Saint-Pantaléon.

Bœufs gras. — 1^{er} prix, réservé ; 2^e prix, 100 fr., à M. Gaillard Léon, à Labastide-Marnhac ; 3^e prix, 75 fr., à M. Aladel Eloi, à Sauzet.

Espèce ovine (Béliers). — 1^{er} prix, 60 fr., à M. Résiguer Laurent, à Sauzet ; 2^e prix, 50 fr., à M. Malinie Sylvain, à Sauzet ; 3^e prix, 40 fr., à M. Clary Maurice, à Cambayrac ; 4^e prix, 30 fr., à M. Fournié Noé, à Villefranche ; 5^e prix, 20 fr., à M. Mme veuve Bouzou Rémi, à Sauzet ; prix supplémentaires, 10 fr., à M. Bouzou Achille et à M. Boissel Jules, à Carnac-Rouffiac.

Prix d'honneur (Taureaux) : Médaille d'argent à M. Vilas Paul, à Saint-Pantaléon ; (Béliers) : Médaille de bronze, à M. Salinié, à Sauzet ; (Brebis) Médaille de bronze, à M. Ressayé, à Sauzet.

Machines agricoles. — Médaille de bronze, à MM. Albagnac, à Sauzet ; Scilian et Sol, à Cahors.

Truffes (Lots de 2 kilos). — 1^{er} prix, 20 francs, à M. Foissac Henry, à Cambayrac ; 2^e prix, 15 fr., à M. Devès, à Cambayrac ; 3^e prix, 10 fr., à M. Mme veuve Méric Marie, à Cournou ; 4^e prix, diplôme, à M. Rozoul Achille, à Cambayrac ; (Lots de 4 kilos) : 1^{er} prix, 40 fr., à M. Desprats, à Cournou ; 2^e prix, réservé ; 3^e prix, 25 fr., à M. Mme Lurgue Léontine, aux Roques ; 4^e prix, 15 fr., à M. Mme Carrière Marie, à Trespoux ; 5^e prix, 10 fr., à M. Mme Conquet Eulalie, à Labastide-Marnhac ; (Lots de 6 kilos) : 1^{er} prix, 60 fr., à M. Bergon Denis, à Sauzet (hesset), et M. Nouailles Antoine, à Villefranche (gros-our) ; 2^e prix, 50 fr., à M. Mme Breil Arrélie, à Villefranche ; 3^e prix, 40 fr., à M. Reste Marie, à Villefranche ; 4^e prix, 30 fr., à M. Peindaries (gendre), aux Roques ; 5^e prix, 25 fr., à M. Hébrard Honoré, à Cournou ; 6^e prix, 20 fr., à M. Auzac Noël, à Sauzet ; Esquex Al. à Villefranche ; Dauliac Ed., aux Roques et Bourdet, à Villefranche ; 7^e prix, 15 fr., à M. M. Bley Maurice, à Sauzet et Costes Jean, à Sauzet ; 8^e prix, 10 fr., à M. M. Mérie H., à Sauzet ; Rochis, à St-Pantaléon ; Bisen Alban, à Montaigne-du-Quercy ; Drulles Albert, à Villefranche ; Bédolice Joseph, à Cambayrac ; Delcor Georges, aux Roques ; Salinié, à Sauzet ; Cambarel Elie, à Sauzet, et Ladème Marie, à Villefranche.

Prix d'honneur des truffes. — Médaille d'argent, à M. Bergon Denis, à Sauzet ; Nouaille, à Villefranche ; Médaille de bronze, à M. Desprats, à Cournou.

Miel. — Médaille de bronze, à Julia Etienne, à Bagat.

Marché aux truffes. — Apport, 25 quintaux environ, vendues à raison de 70 à 80 fr. le kilo. — J. P.

Il faut le voir pour le croire

Les résultats qu'obtiennent les malades, les affaiblis, les surmenés, les déprimés avec le Dépuronic tiennent du prodige. Il faut le voir pour le croire. C'est que Dépuronic, que l'on prépare soi-même avec un litre de vin de son goût pour un prix modique, permet en même temps la cure dépurative et la cure tonique. Demandez Dépuronic à la pharmacie Fayret, 6, boulevard Gambetta à Cahors et pharmacie Artigue, 36, boulevard Gambetta.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 18 au 25 janvier 1930

Naissances
Dajeau Roger, rue Wilson.
Magnau Jean-Baptiste, rue de l'Abattoir.
Aussel Louis, rue Wilson.
Foujanet Yvette, rue Wilson.
Mignot Marguerite-Angèle, rue de l'Île.
Delmons Christiane, rue Brives.

Publications de mariages
Calmon Marius, Marchal de Logis au 12, R. A. C. à Agen (Lot-et-Garonne), et Panouze Marie-Louise, s. p. à Cahors.
Marconni Firmin, cultivateur à Cahors, et Albagnac Marcelle, s. p. à Pradines (Lot).

Mariages
Bousquet Germain, maçon, Bouudet Maria, s. p.

Décès
Lavia Sébastien, 22 ans, rue Wilson.
Aymès Joseph, marchand de gibier, 60 ans, rue Wilson.
Combarel Antoine, domestique, 71 ans, rue Wilson.
Delrieu Célestin, propriétaire, 24 ans, rue Wilson.
Alazard Thérèse, veuve Deilles, s. p., 72 ans, rue du Rempart.
Cazes Jean, s. p., 78 ans, rue Wilson.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

Nous rappelons que la sixième réunion de la saison, organisée par cette active et intéressante société, se tiendra en soirée, au Théâtre municipal, lundi prochain, 27 janvier.

M. A. de Monzie fera une Conférence sur les « Veuves des hommes illustres ». La réunion commencera à 21 heures précises. On peut louer ses places comme d'usage.

NOTES D'ART

Notre collaborateur, Eug. Grangié, a parlé, ici, la semaine dernière de la brillante exposition d'une sélection de tableaux récents de M. Buffin, à la galerie Meyzenc, exposition en ce moment très goûtée par le public cadurcien.

Nous sommes heureux d'apprendre, par la presse parisienne, le succès que remportent en ce moment, au salon des Indépendants, les œuvres de M. Louis Buffin.

C'est la confirmation de l'estime flatteuse qui va au talent de notre compatriote et qui s'est déjà manifestée par des commandes de l'Etat, des achats de la Ville de Paris et de divers musées. M. Buffin expose depuis de nombreuses années dans les grands salons parisiens : Société Nationale des Beaux-Arts, Salon d'Automne, Salon des Tuileries ; il est représenté en Angleterre, aux côtés des maîtres contemporains, à la Leicester Galerie de Londres, où ses paysages du Lot et des Pyrénées ont été acquis par des amateurs.

Avec tous nos compliments, nous offrons à l'artiste nos souhaits les plus vifs pour le succès des expositions qu'il va organiser sous peu à Budapest, à Paris, à la Galerie de la Jeune Parque, Place de l'Odéon, ainsi que de celle que nous pouvons dès à présent admirer à Cahors, Galerie Meyzenc.

Bal des Officiers de réserve
C'est hier le samedi soir, 8 février, qu'aura lieu ce bal, si impatiemment attendu de la jeunesse, qui remporte chaque année un succès croissant.

Dans les salons de la Préfecture, mis gracieusement à la disposition de l'Association par M. le Préfet, un orchestre de choix, accompagné d'un excellent jazz-band, fera entendre les dernières danses modernes et les meilleures danses anciennes.

Un cours de la soirée des divertissements originaux ont été prévus et un cotillon monstre terminera le bal.

On peut se procurer des cartes individuelles, du prix de 10 francs et familiales du prix de 15 francs, chez MM. Mouton et Berger, ainsi que chez la plupart des camarades de l'Association.

Obsèques
Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Deilles, décédée à Cahors, à l'âge de 73 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Battues aux sangliers
Les battues aux sangliers sont organisées chaque dimanche dans la région.

Dimanche, 19 janvier, à Léobard, MM. Monteil, Loubradou, Thénèze, en ont abattu un.

A Chaudes (Dégagnac), MM. Delmas, Salanié et Avezou ont tué un marcassin.

Une battue organisée par les chasseurs de Lavercaillère n'a donné aucun résultat.

AVENIR CADURCIEN
Le Conseil d'Administration de la Société musicale « l'Avenir Cadurcien » a été composé ainsi qu'il suit pour 1930.

Membres d'honneur. — Président d'honneur : M. le Maire de Cahors ; Présidents honoraires : MM. Bach et Daynard ; Membres d'honneur : MM. Tassart, Bessières, Dupas ; Membres exécutants d'honneur : MM. Sarraut et Fournier ; Directeur honoraire : M. Lacoste ; Chef musicien honoraire : M. Fabre.

Bureau. — Président, M. Orlicac ; Vice-Président, M. Gayet ; Secrétaire, M. Astruc ; Trésorier, M. Gagnayre ; Trésorier adjoint, M. Imbert ; Directeur, M. Rivière François ; Sous-Directeur, M. Pougues ; Chef musicien, M. Vincent Maurice ; Archiviste, M. Labro ; Sous-Archiviste, M. Larrivé.

Membres de la Commission : MM. Dalbanc, Nicolai, Iches, Mercier, Castagné, Lalanne, Itard, Bornes, Astruc Jean, Nègre, Mathaly, Lafargue, Verdier, Rougier, Bousquet.

Le prochain concert aura lieu le dimanche 2 février.

Office départemental de placement
L'Office Départemental de Placement, rue Emile-Zola (Maison de l'Agriculture), Cahors, recherche des métayers, des ouvriers agricoles des deux sexes, des jeunes gens de 14 à 17 ans pour travaux à la campagne, des bergers, un apprenti cuisinier, une fille de salle pour restaurant, un jeune employé de magasin, des bonnes à tout faire, des femmes de ménage, des femmes et jeunes filles pour usines, un mécanicien, une lingère pour hôtel.

L'Office peut placer un mutilé comme concierge ou veilleur de nuit.
Bureau ouvert tous les jours de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.
Opérations absolument gratuites.

P. O.
M. Laffut, contrôleur principal du P. O., à Figéac, est nommé conducteur à Nantes.

Brûlé par du goudron
M. Selves, chauffeur à la Cie du Gaz, était occupé à remuer les colonnes d'un four à gaz, lorsque des gouttes de goudron chaud sont tombées sur le pied gauche qui a été assez sérieusement brûlé.

Plusieurs jours de repos seront nécessaires au blessé.

Débit de chasse
Les gendarmes de Cahors ont dressé procès-verbal à un jeune homme, Auguste V..., domestique chez M. Delpech, à Arnis (près Cahors) pour avoir chassé.

Conseil municipal

Le Conseil Municipal de la Ville de Cahors se réunira à l'Hôtel de Ville le mardi, 28 janvier courant, à 20 h. 30.

Ordre du Jour : Demandes de sur-sis d'incorporation ; Demandes d'allocations militaires ; Rétrocession de terrain au cimetière ; Terrains de jeux scolaires ; Affaires diverses ; Rapports des Commissions.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Leygues, de Fumel, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon qui a été prénommé Pierre.

Nous sommes heureux d'adresser nos compliments au papa, aux grands-parents, l'excellent docteur Malbec et Mme Malbec, et nos vœux bien sincères de bonne santé à la jeune maman et au bébé.

Débîts de tabacs

Sont nommés :
Mme Vve Coulonges, titulaire du débit de tabacs de Mercuès ; Mme Lasserre, du débit de Tauriac ; M. Izoulet Frédéric, du débit de Saint-Hilaire-Bessonnes ; M. Imbert Marie-Jacques, du débit de St-Géry ; Mme Vve Grimal, du débit de Goudou (Cne de Labastide-Murat) ; Mesdames Vve Charriaux et Vve Monéor, co-titulaires d'un débit de tabacs à Cahors ; M. Bouloire Antoine, du débit de Fajoles ; M. Alagnoux Aithé, du débit de Cézac ; M. Labro Léon, du débit de Ste-Colombe ; Mme Vve Theil, du débit de Cras ; Mme Vve Duclaud, du débit de Gluges (Cne de Martel) ; Mme Vve Pechmalbec, du débit de Baladou ; MM. Lestrade Henri et Marty Prosper, co-titulaires du débit d'Aynac ; Mme veuve Cavallé et M. Lassale Lucien, co-titulaires d'un débit à St-Céré ; M. Neuville Eugène et Mme veuve Cagnac, co-titulaires d'un débit à Gramat.

Une auto capote

Une auto conduite par un représentant de commerce, venant de Villefranche-de-Rouergue à Cahors, a capoté à un tournant dans les environs de Concois.

On sait que sur la route de Cahors-Concois, il y a de nombreux et dangereux tournants, ce qui devrait inciter les chauffeurs à ralentir.

a annoncé que, prochainement, elle donnera une représentation de « Rip ».

Encore une belle soirée en perspective.

Le trou dans le mur

Il s'agit d'un véritable trou dans un véritable mur. Le mur est celui de la grosse tour du château de Brignoles et le trou sera pratiqué par André de Kérédec, jeune avocat sans cause, pour découvrir les deux millions en or déposés là par le dernier des Brignoles, mort sur l'échafaud en 1793.

Tel est le thème de la nouvelle et dé-sopilante comédie de M. Yves Mirande qui remporte partout comme à Paris un triomphal succès.

C'est un succès de la meilleure qualité et bien digne de figurer dans le Cycle des Tournées Ch. Baret qui ont doté d'une excellente interprétation.

La représentation de la pièce « Le Trou dans le mur » aura lieu le vendredi 31 janvier 1930.

MESDAMES !!!

Avez-vous un bon Coiffeur ?

Si oui, gardez-le, car ils sont rares !

Sinon essayez la Maison POPOVITCH

Son Directeur a 28 années d'expérience dans la Coiffure pour Dames, dont 15 années de pratique dans les Premières Maisons de Paris, Londres, Vienne, Monte-Carlo (Hôtel de Paris) où il coiffait, à la satisfaction des plus élégantes Dames du monde. C'est pour vous une garantie pour être coiffée, selon votre désir ! et au même prix qu'ailleurs.

Indéfrisable GALLIA

mise en plis, manucure, pédicure, etc... Accueil agréable, travail impeccable vous est réservé à la Maison POPOVITCH, Cahors, Tél. 170

Les « Amis de l'Harmonie »

Programme du Concert du dimanche 26 janvier prochain, sur les Allées Fénelon, de 15 h. à 16 h.

1° Allegro de Concert, Allier ; 2° Les Saltimbanques (Fantaisie), L. Ganes ; 3° Audition (soliste, M. Grimal) ; 4° Rose-Mousse (Valse), Bosc ; 5° Lakmé (Fantaisie), Léo Delibes ; Redemandé (Solistes, MM. Grimal et Lafargues) ; 5° Perles et Diamants (Polka pour deux pistons), Diaz (Solistes, MM. Lafargues et Vanel).

Le Comité.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Aviron Cadurcien contre Groupe Sportif Figeacois (1) Demain, l'équipe de l'Aviron Cadurcien se déplacera à Figeac pour matcher l'excellente équipe du Groupe Figeacois, champion d'Auvergne, 2^e série. Par suite de la partie de championnat de dimanche dernier, quelques joueurs ne pourront effectuer le déplacement, et seront remplacés par les réserves qui feront de leur mieux pour faire valoir les titulaires.

Le Comité de Rugby de l'A. C. compte sur le bon esprit des joueurs convoqués pour être présents au rendez-vous. Départ en auto devant le kiosque Ludo, à 9 heures, dîner à Figeac.

Sont convoqués : Soulaou, Ferrier, Seihan, Cambon, Besombes, Sabathé, Fabre, Vicam, Bibé, Marty, Rigal, Charlet, Heilles, Delgal, Lamothe, Bousquet, Peyrille, Feydel, Bris.

Rugby. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Clovis Combecave, commis de Trésorerie générale, à Guéret, a été reçu à l'examen d'arbitre officiel du Comité Lixemais.

Nos sincères félicitations.

A LUZECH

Rugby. — Contrairement à ce que nous avions annoncé, ce fut l'Union Sportive Gourdonnaise qui s'est rencontrée dimanche 19 janvier, à Luzech, avec l'équipe de cette localité, et non avec l'Union Sportive Villefrancoise, cette dernière ayant été empêchée.

Ce blanc et rouge Luzeçois ont battu les rouge et noir Gourdonnais par 11 points (3 essais dont un transformé) à 3 points (1 essai).

Cette rencontre qui eut lieu devant un public très sportif, fut trop ardemment disputée. Luzech prit souvent le meilleur sur le mêlée, où le ballon sortit le plus souvent pour Gourdon ; mais, ces derniers ne surent pas en profiter surtout en deuxième mi-temps.

Quant à l'équipe locale, soit par manque de fini ou par affolement, ses lignes arrières ne purent marquer des essais tout faits.

Nous regrettons vivement les gestes malheureux de plusieurs joueurs qui manquèrent totalement d'esprit sportif et faillirent enlaidir cette partie, qui débuta sous un aspect de vrai jeu, digne des grandes équipes.

A PUY-LEVEQUE

Football. — Dans le compte rendu de Douelle au sujet de sa rencontre avec le Football-Club-Bastidien, le correspondant de ce journal porte notre Equipe de championnat comme ayant été battue par Labastide-du-Vert.

Apprenons-lui d'abord que notre Equipe première au complet n'a jamais joué contre cette Société et que les deux rencontres que nous avons eu en semble ont été chaque fois on ne peut plus amicales.

Elles se sont terminées à Labastide par 3 buts à 1 en notre faveur et par un match nul de 2 à 2 à Puy-l'Évêque.

Notre onze n'a donc été battu cette année encore que par les Ecureuils à Gramat, où on ne joua que 40 minutes sous une pluie battante et où le seul but marqué le fut sur un hors-jeu si flagrant que personne d'impartial ne pouvait le prendre au sérieux.

A SALVIAC

Match de football. — Dimanche sur le terrain de la Réquillon près Salviac, aura lieu le match annoncé entre le Club

Athlétique Salviacois et la Société Sportive de Labastide-du-Vert.

Nos équipiers résisteront-ils à la fouge des jeunes sportifs de Labastide-du-Vert ? Nous le saurons dimanche.

Belle séance de sport en perspective si le beau temps le permet.

Encore une bicyclette volée

Vendredi soir, M. Pradié, garagiste, revenant de la gare, avait laissé sa bicyclette devant la porte du restaurant Laroche.

Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu.

Les soupçons se portèrent sur le nommé Lescale, journalier, 44 ans, demeurant rue des Mirepoises.

Plainte fut portée à la police et samedi matin, à 8 heures, l'agent Ala-gnoux se rendit chez Lescale où il trouva la bicyclette.

Lescale a été arrêté.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 24 janvier par la

Pharmacie FAYRET

6, Boulevard Gambetta, 6

Arrondissement de Cahors

Lalbenque

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret que le jeune Delrieu, du hameau de Bach, près Lalbenque, était décédé à l'hôpital de Cahors, où il avait été transporté à la suite de son accident. Il avait été tamponné par un camion au lieu dit Labarraque, commune de Montpezat.

Il laisse sa vieille mère, à laquelle nous adressons nos condoléances attristées.

Marché. — Notre marché de mardi a été d'une grande importance. La halle était garnie de maïs, qui s'est vendu 80 fr. l'hectolitre.

50 quintaux de truffes étaient sur la place, elle s'est traitée à une moyenne de 40 fr. la livre. Quelques lots choisis à 45 fr.

Cette année-ci la truffe de Lalbenque fait prime sur les autres marchés. Au dire des acheteurs, elle est la plus belle de la région.

De jolis lots étaient présentés et nous devons en signaler un en particulier, d'un honorable propriétaire du mas de Pechpeyroux, près Lalbenque. Le montant de son paquet de truffes dépassa six mille francs. D'un mardi à l'autre, on peut dire sans exagérer que c'est une jolie semaine.

L'argent provenant de la récolte des truffes, tombant pour ainsi dire du ciel, sans semences ni travail n'est pas plaint à la dépense, comme de tout autre récolte. Aussi le propriétaire trufficulteur se paie l'utile et quelque peu l'agréable, et tous les commerçants s'en ressentent.

Lauzès

Électrification. — Une réunion des maires du canton s'est tenue dimanche, à 14 heures, sous la présidence de M. le Docteur Jardel, conseiller général, assisté de M. Delfour, conseiller d'arrondissement, en vue de jeter les bases d'un Syndicat d'études intercommunal, en vue de l'électrification.

Après un exposé fait par M. Jardel sur la question, celui-ci fait ressortir les avantages de la création de cet organe d'études ; il déclare qu'étant donnée que la vallée du Lot est en partie, sinon, presque entièrement électrifiée, il est inutile de tourner ses regards de ce côté, qu'un pareil Syndicat doit être constitué le dimanche 26 courant à Figeac, englobant tout le Nord-Est du département, qu'à son avis, la meilleure solution serait l'adhésion des communes au Syndicat en formation à Figeac. Après un échange de vue, MM. les Maires ont donné une adhésion de principe ; certains ayant demandé d'en référer à leur conseil municipal avant de prendre une décision définitive.

MM. Jardel et Delfour furent mandataires pour se rendre à Figeac avec pleins pouvoirs. Nous espérons que les démarches utiles seront faites en vue d'arriver à la prompt réalisation de l'électrification de nos campagnes dans un délai aussi court que possible, d'autant plus que le piquetage des lignes doit être fait incessamment.

Luzech

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Matré

La foire. — La foire du 20 courant n'a pas eu, ce nous semble, son importance habituelle, à cause de sa coïncidence avec celle de Villeneuve-sur-Lot. Cette rareté se produit toutes les fois que le 19 tombe un dimanche. Malgré cela, les transactions ont été nombreuses, variant, pour les bœufs, dans les prix de 6.500 fr. à 4.500 fr., suivant la force.

La volaille s'est vendue de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 et les œufs 5 fr. 50 la douzaine. Cochons gras 5 francs la livre, poids mort.

Les marchands étalagistes ont fait de bonnes recettes ; les cafés-restaurants étaient bondés et la salle des fêtes complètement garnie.

Saux

Gendarmerie. — Nous apprenons que M. Aimé Cagnac, gendarme stagiaire à Montbrison, vient d'être nommé à la brigade de Sos (Lot-et-Garonne).

Nous lui adressons nos félicitations au sujet de sa nomination d'abord, et ensuite parce qu'il n'est pas éloigné de Saux, son pays d'origine.

Sauzet

Concours Agricole. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

Puy-l'Évêque

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Lacapelle-Cabanac

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées à Lacapelle-Cabanac les obsèques de Mme du Mas, veuve de M. du Mas, ancien juge de paix de Puy-

l'Évêque, mère de M. du Mas, notaire à Cahors.

La population de la commune et les habitants des communes voisines assistaient aux obsèques de Mme du Mas.

Nous adressons à M. du Mas et à la famille nos vives condoléances.

Prayssac

Bal. — Dimanche, 26 janvier, aura lieu à l'hôtel du Nord un grand bal, auquel il est certain assistera toute la jeunesse de notre commune.

Ce bal, organisé avec goût, atteindra un vif succès.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat civil du 17 au 24. — Mariage : Vayre Marcel et Lacam Léonie-Hélène Louise.

Décès : Montillet Baptiste, 77 ans ; Poujade Jules, 67 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Labro, place Champollion.

Bagnac

Blessés par l'explosion d'une mine. — Emile Janety, sujet espagnol, et son camarade Jésus Vidal ont été grièvement blessés par suite de l'explosion d'une mine.

Emile Janety a été blessé à la tête ; Vidal a une double fracture à la jambe.

Les deux blessés, ouvriers à la carrière de Bagnac, ont été transportés à l'hôpital de Figeac.

Thémignettes

Révision des listes électorales. — Par arrêté Préfectoral, M. Lescurie Eugène, Conseiller Municipal, est nommé délégué administratif pour la révision des listes électorales de la commune de Thémignettes.

Bureau de Bienfaisance. — Par arrêté préfectoral, M. Bouzou Charles, conseiller municipal, est nommé délégué administratif du bureau de bienfaisance de la commune de Thémignettes jusqu'en 1933.

St-Céré

École Maternelle. — L'École Maternelle, licencée par suite d'épidémie de rougeole, sera rouverte demain lundi à 8 heures. Les locaux ont été désinfectés pendant la période de licenciement, par les soins de la municipalité.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gineste.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Fournier, femme de notre excellent confrère, M. Fournier, correspondant de « La Dépêche », à Gourdon.

Mme Fournier était âgée de 57 ans. Une foule considérable assistait à ses obsèques et à l'éloge de vives sympathies à M. Fournier et à la famille auxquels nous adressons nos bien sincères condoléances.

On aura l'ascenseur. — Les innombrables touristes qui visitent le gouffre de Padirac se plaignent depuis longtemps d'avoir leur plaisir gâté par l'effort à faire pour remonter les 207 marches conduisant du fond du puits jusqu'au restaurant de la Terrasse.

Nous sommes heureux de les informer qu'à partir de la prochaine saison touristique ils auront l'ascenseur tant désiré, qui doit fonctionner à la date du 1^{er} juin.

Salviac

Tribunal de simple police. — Le tribunal de simple police de Salviac a condamné à 1 franc d'amende deux chauffeurs pour infraction au Code de la route.

Deux albergistes, l'un de Thédéra, l'autre de Dégagnac, sont condamnés à 1 franc d'amende pour fermeture tardive de leur établissement.

Pour avoir conduit un chien dans un compartiment de voyageurs, un propriétaire est condamné à 5 francs d'amende.

Perte. — Il a été perdu à Salviac, le jour de la foire par un propriétaire une somme de six mille francs en billets de banque.

Pour renseignements à fournir s'adresser à M. Chabert, correspondant au « Journal du Lot » qui transmettra.

Match de foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Dégagnac

Nouvelle boîte aux lettres. — Nous avons déjà fait connaître dans un compte rendu de séance du Conseil municipal que sur la demande et l'insistance de M. Galan, adjoint au maire, faisant fonction de secrétaire de mairie, le Conseil avait demandé à l'Administration des P. T. T. qu'une boîte aux lettres, urbaine, soit placée au centre du bourg.

L'Administration des P. T. T. ayant décliné la demande du Conseil, une boîte aux lettres vient d'être placée sur la façade sud de la bascule.

Elle sera incessamment mise en service.

A ce sujet, nous croyons devoir faire connaître au public que le règlement des P. T. T. interdit de mettre dans cette boîte : les journaux, circulaires et imprimés de toute nature, les avis de réunion des sociétés ou associations, etc., etc., ainsi que les correspondances envoyées en « franchise » par les agents de l'Etat, des départements et des communes.

Toutes ces correspondances doivent, obligatoirement, être remises au guichet de la poste.

N'utiliser cette boîte que pour la correspondance ordinaire.

Réunions. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance est

convoquée en session extraordinaire pour dimanche, 26 courant, à 9 heures.

Le Conseil municipal est également convoqué en session extraordinaire pour le même jour. La séance se tiendra après celle de la C. A. du Bureau de Bienfaisance.

Souillac

Syndicat d'initiative. — Le Syndicat d'initiative de Souillac s'est réuni mardi soir.

Il a procédé à l'élection des membres du bureau.

Ont été élus : Président : M. Lavergne ; vice-présidents : MM. Bizac et Salvan ; Trésorier : M. Lemoine ; Secrétaire général : M. Fourgous ; secrétaire adjoint : M. Guillard.

Foire. — Baisse sur les bœufs gras, 200 à 220 fr., les 50 kilos ; moutons gras, 250 à 350 fr., la pièce. Foies d'œufs, 24 à 30 fr. ; poulets, 5 à 5 fr. 50 ; dindes, 6 à 7 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 50 à 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 5 fr. à 5 fr. 50, la douzaine.

Noix, 80 à 140 fr., l'hectolitre, suivant qualité.

Vayrac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche et a pris la délibération suivante :

Achat immédiat d'une pompe à incendie et de l'équipement nécessaire à notre nouvelle compagnie de pompiers, MM. Delnaud, Sireyrol et Guarigues ont été désignés pour prendre à cet effet toutes mesures utiles.

GRAND ENTREPOT GENERAL

de toutes les Sources D'EAUX MINÉRALES

Livraisons dans tout le Département Gros et demi-gros. Prix par quantités

Entrepoteur B. GRELET

Halle aux Vins de Cahors (Lot) VINS DU LOT 1^{er} CRUS

Livraisons en Bombonnes et en Fûts VINS FINS CHAMPAGNES & MOUSSEUX

TELEPHONE 218

DÉPÊCHES

Une campagne tendancieuse allemande

A la suite d'une campagne tendancieuse allemande, prêtant à M. Poincaré les fermes propos qu'il regretterait de voir l'Allemagne payer parce qu'il aurait préféré l'occupation et la conquête, M. Poincaré a écrit une lettre démentant formellement ces allégations.

Il rappelle qu'il a toujours déclaré que la France n'avait aucune idée de conquête, ses gages ne devant lui servir qu'à se faire payer.

Match de boxe

De New-York. — Pour ses débuts sur le ring, l'Américain boxeur géant Carnera a remporté la victoire, mettant knockout au premier round en 70 secondes, son adversaire Petersen.

Le plus grand paquebot du monde

De Belfast. — Les travaux de construction du paquebot « Océanie », qui devait être le plus grand du monde ont été suspendus.

C'est donc le paquebot « Majestic », qui reste en tête.

REMERCIEMENTS et RECTIFICATION

MM. ALAZARD et DEILHES remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de leur tante

Madame Veuve DEILHES Née ALAZARD

et tiennent à leur faire connaître que l'invitation aux obsèques, parue dans « Le Journal du Lot », du jeudi 23, n'émanait pas d'eux.

J. ALAZARD. E. DEILHES.

PLACEZ VOS CAPITAUX

sur Immeubles hypothèques au porteur

à partir de Cinq mille francs

COMPTOIR CENTRAL de prêts et d'obligations hypothécaires

3 et 5, Rue de Metz, PARIS (X^e)

Correspondant : C. CHARTROU Agent d'affaires, Figeac

GRAINS ET FOURRAGES

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Engrais de toutes sortes Sulfate -:- Bouillies -:- Soufre Demi-Gros -:- Détail

R. CONDUCHÉ

Place Rousseau, CAHORS

ON DEMANDE

UNE BONNE OUVRIÈRE

chez Mlle M. LIAUZU

13, Rue Maréchal-Foch

A VENDRE A L'AMIABLE

Une Propriété ayant appartenu aux époux défunts GUILLOU-FOURNIE avec maison, grange, jardins, autres terres portées vignes, bois et friche. Située dans la commune de Douelle (Lot)

FABRIQUE DE MEUBLES BOUZERAND & BERNÈS

Rue Nationale & Boulevard Gambetta, CAHORS

CETTE MARQUE EST LA GARANTIE DE NOS MEUBLES RÉPUTÉS DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

LA MAISON LA PLUS IMPORTANTE LA MIEUX ORGANISÉE VENDANT AUX MEILLEURS PRIX

LIVRAISON A DOMICILE PAR AUTOS DANS TOUTE LA RÉGION

Monsieur PAULHAC

nouveau Patron de l'HOTEL DU MIDI, fait savoir à Messieurs les Planteurs qu'ils trouveront chez lui le bon Accueil, une bonne Cuisine, Chambres, Ecuries et Remises à un prix très modéré.

Pour vos achats en Lunettes, Jumelles, Baromètres, Alcomètres, Vinomètres, Thermomètres.

Adressez-vous à la Maison E. VIDAL

Opticien-Spécialiste

3, Rue du Maréchal-Foch, Cahors

Exécution parfaite des Ordonnances de MM. les Oculistes

Maison de Confiance et Spéciale pour la vue

Appareils et Fouritures Générales pour la Photographie

M. H. FABRE, horloger diplômé

12, rue St-James, CAHORS.

préviens sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

Réparation de machines à coudre

Nouvelle Charrue Fondeur Type 1925

Réglage mécanique d'inclinaison en marche ne prenant pas de jeu à l'usage. Garanties formelles de fonctionnement et de solidité.

Brabants, tous modèles, tous versoirs

Renseignements sur demande à Société des Charrues Fondeur

9, Avenue de Lombez, TOULOUSE.

IMMEUBLES ET JARDINS

à Vendre ou à Louer avec fonds de Commerce de Café et Hôtel situés à Pélacoq, route Nationale de Paris long bail, bonne affaire

S'adresser à PENET François, rue Pélégry, n° 13, Cahors.

Maximum de Récoltes dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux Légumes, Fruits, Fleurs, en lisan

L'Almanach du Jardinier

Adressé gratis et franco par les Ets Lemaire et Julien Graines 103 120, Bd Magenta, Paris

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

OUVERTURE de la LIQUIDATION JUDICIAIRE de la dame FOURET Letitia, Veuve AUSSET, Mineur et Boulangère St-Vincent-Rive-d'Oit

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre : — Le quatre février prochain, jour de mardi, à treize heures trente. — En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour examiner la situation de leur créancier, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soulevées.

La présente insertion est faite en conformité de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

T. S. F. RADIO - CAHORS J.-B. NOUYRIT

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Agence DUGRETET

Machines parlantes COLUMBIA, INNOPHONE SALABERT, BROADCAST PATHE, etc. Pièces détachées Auditions. Vente et Réparations

Un Ingénieur spécialiste en T. S. F. dans le dépannage, la réparation et la transformation est attaché à la Maison et se tient à la disposition des Amateurs pour toutes les questions techniques.

ON DEMANDE DAMES & JEUNES FILLES

pour servir de modèles pour la coiffure pour dames

Payées 2 fr. l'heure

S'adresser chez POPOVITCH, Cahors

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez....

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes....

adressez-vous à G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres instruments de précision Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

ON DEMANDE Une bonne à tout faire

sachant faire un peu de cuisine

S'adresser au Bureau du Journal



NE VOUS Y TROMPEZ PAS

Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul « GRAMOPHONE »

Les plus Grands Artistes

Les Meilleurs Enregistrements

Auditions permanentes chez M. MEYZENC

36, Boulevard Gambetta, CAHORS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE de la dame FOURET Letitia, Veuve AUSSET, Mineur et Boulangère St-Vincent-Rive-d'Oit

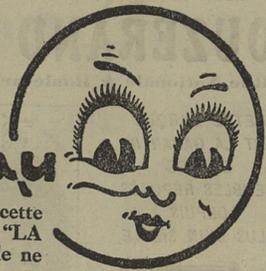
Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre : — Le quatre février prochain, jour de mardi, à treize heures trente. — En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour examiner la situation de leur créancier, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soulevées.

<

du nouveau

Il y aura du nouveau cette année pour les amis de "LA LUNE". En 1930 elle ne sera pas moins généreuse qu'en 1929, et de bonnes surprises attendent encore les collectionneurs d'images.



du nouveau

De nouveaux cadeaux de valeur, appareils photographiques, chronomètres, stylos Parker, avions, meccanos, etc... récompenseront, comme les années passées, ceux qui resteront fidèles aux savoureuses Pâtes "LA LUNE".

du nouveau

Nouvelles chances, nouveaux cadeaux, mais aussi règlement nouveau, annulant le règlement de 1929. Demandez aujourd'hui même à votre fournisseur les conditions de distribution pour 1930, ainsi que la brochure des cadeaux pour commencer à faire votre choix.



Et n'oubliez pas que les images se trouvent non seulement dans les pâtes aux œufs et sans œufs, mais aussi dans les paquets de tapioca et riz, qui portent la signature BOZON-VERDURAZ.

PÂTES LA LUNE

Bozon-Verduraz
C 407 N

Bibliographie

Vient de paraître
« Au Pays des Bombances »
par Ernest LAFON
avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.
M. Serge Bar, anx en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être Quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force de ces expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : **M. Meyzenc**, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres
La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS
En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANCIÉ
Cahors-en-Quercy
(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)
1 vol. Prix..... 6 fr.
En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.



VOUS QUI DISPOSEZ DE CAPITAUX

POURQUOI TOIT FAMILIAL DE FRANCE ?
PARCE QUE... devez-vous placer ces capitaux au TOIT FAMILIAL DE FRANCE ? Ils vous rapporteront un intérêt très rémunérateur. Ils seront garantis par des hypothèques de premier rang. Ils seront ainsi à l'abri des fluctuations des valeurs mobilières. Ils seront à votre disposition selon vos besoins, conformément aux Statuts de la Société.

Pour renseignements s'adresser au TOIT FAMILIAL DE FRANCE, Société Mutuelle d'Épargne et d'Habitations, Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État. Siège Social : 27, rue Vernot, Paris, 8^e.
A Monsieur BRUNEL, Agent principal, 8, Cours de la Chartreuse à Cahors, ou à Monsieur DE BARDE, Inspecteur régional, à Caillac, (Lot).

Cherti à temps!

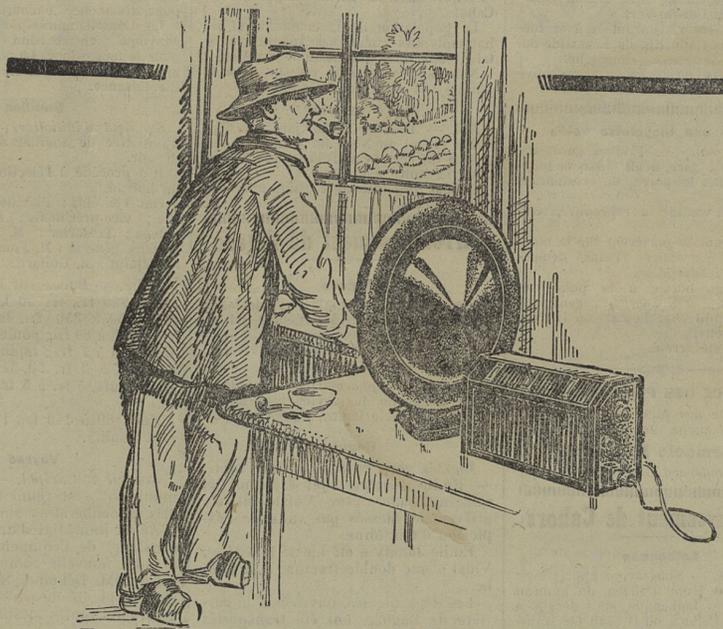
Pour vos travaux, vous avez besoin de connaître le temps qu'il fera.

Les prévisions météorologiques, basées sur des observations lointaines, vous sont d'une grande utilité.

Jusqu'ici, votre journal vous les apportait trop tard, et vous avez pu douter de leur efficacité. Grâce à la T.S.F. il n'en est plus de même. Utilisez la

COMBINAISON IDÉALE PHILIPS
elle vous procurera, avec les joies de la Radio, les dernières nouvelles dont vous avez besoin pour organiser votre journée.

PHILIPS



PHILIPS

LE POSTE LE PLUS SIMPLE DU MONDE



UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT!

Est en Vente chez
ARTIGALAS
T. S. F.
Agent Renault
Boulevard Gambetta
CAHORS
Demandez démonstration gratuite à domicile

ON DEMANDE

à acheter de suite dans la Région
INDUSTRIES
FONDS DE COMMERCE
quelqu'en soient l'importance, le genre et le prix
Ecrire CENTRAL OFFICE Bureaux 148 à 154
BOURSE DE COMMERCE - PARIS



A. SEZAT, représentant-dépositaire
rue du Faillal, CAHORS. Tél. 200

LE BONHEUR VOUS SOURIRA

et vous serez toujours heureux en portant la **PIERRE STAURA** montée en ravissants bijoux, à la portée de toutes les bourses. Ecrivez à **F. MAJORS**, 59, rue Rochecouart (Service 65), Paris 9^e et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs du plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir Pèpi au lit et Hémorroides. Maison NERA à Nantes.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard

Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 19

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR
Henry BORDEAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »
PASTEUR.

DEUXIEME PARTIE

I L'ENVERS DU MONDE

Ces dames faisaient toutes sortes de projets, et sur la liste des étrangers, la dernière avait déjà relevé plusieurs noms de l'aristocratie avec lesquels elle brûlait d'entrer en relations. Marie-Louise déclara tout de suite que c'était beaucoup plus joli qu'à Saint-Martin; mais le bon Philippe, un peu ahuri par la vitesse de la course, se réservait. Elisabeth voyait surtout l'avantage d'éviter l'isolement. Personne, dans cette combinaison, n'avait songé à la mère d'Albert qui était restée seule à Grenoble, malgré la chaleur, et qui serait privée de ses petits-enfants. Avec la meilleure volonté, on ne saurait satisfaire tout le monde.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

A cause de sa situation particulière, Elisabeth s'était promis de vivre à part. Elle en avait averti sa mère qui l'approuvait. Les premiers temps, elle promena elle-même les deux petits, montra une attitude réservée vis-à-vis des personnes de sa connaissance, et ne descendit pas au salon les jours de visites. Un matin qu'elle traversait, accompagnée de Marie-Louise et de Philippe, la pelouse qui borde le casino, elle entendit, pendant qu'elle grondait sa fillette qui avait cueilli un fleur dans un massif, ce dialogue entre deux jeunes gens :
— C'est Mme Albert Derize.
— La femme de l'historien ?
— Oui.
— Elle est bien jolie.
Elle rougit de ce compliment lancé avec intention d'une voix trop haute, mais ne fut pas mécontente d'être remarquée pour autre chose que pour le nom qu'elle portait, et qui lui pesait. Son avocat lui avait promis qu'à la rentrée des tribunaux la séparation serait prononcée en sa faveur sans aucun retard, tant que la partie adverse, n'ayant pas encore conclu, ferait vraisemblablement défaut, langage qui, traduit, signifiait que son mari ne se défendrait pas. Alors il serait temps d'organiser sa vie nouvelle. Jusquelà, il n'y avait qu'à attendre, puisque rien ne lui manquait et qu'elle avait l'illusion d'un foyer.

Mais ce foyer s'animait de jour en jour. C'était constamment des parties d'automobile auxquelles on la

conviait avec les enfants. Elle résista : ceux-ci protestèrent avec tant de véhémence ou de calinerie tour à tour qu'elle finit par céder. Ainsi elle se trouva prise dans un engrenage. On les conduisit au château de Vizille qui dressa au-dessus de la glauque Romanche l'énorme masse de ses pierres grises, au vieux pont de Claix, dont l'arche est si haute qu'elle encadre tout un paysage, et, sur le plateau de la Mathesine, aux petits lacs de Laffrey dont les eaux bleu sombre protestent par leur grâce contre la rigidité des montagnes voisines. Petites excursions d'après-midi, que l'on transforma peu à peu en expéditions plus lointaines : la Grand-Chartreuse, le col du Lautaret au pied du Grand Galibier, ou, dans le Vercors, le pittoresque Pont-en-Royans taillé dans le rocher, à pic sur l'eau, à l'ombre des ruines d'un château fort. La quarante chevaux des Passerat entraînaient la machine plus faible des Bonnard-Basson que conduisait avec une rare maîtrise M. de Vimelle, aussi doué pour la vie physique qu'il était inapte aux efforts intellectuels. On emportait des provisions, et l'on déjeunait gaiement sur l'herbe, au bord d'un ruisseau, ou bien l'on envahissait quelque auberge dormante que l'on réveillait brusquement. Marie-Louise collectionnait les souvenirs pour éblouir Jeanne et Renée de Crozet qui, d'Aix-les-Bains, lui avaient adressé d'emphatiques cartes postales. Le soir, comment se sé-

parer après des journées si cordiales ? Elisabeth préférait le coucher des deux petits, dont le vent, à la longue, appesantissait les paupières. Mais de se retrouver elle-même, elle ne tirait aucun agrément. La vie intérieure qui ne l'avait jamais attirée lui était spécialement hostile. Elle aimait à s'abandonner au fil des jours, et cessa bientôt de défendre sa liberté.
Ses parents durent rendre les invitations qu'ils avaient reçues. Quand elle parut dans une robe vert d'eau quelle n'avait mise qu'une seule fois chez la duchesse de Béard, avant l'événement qui avait bouleversé sa vie, elle crut naïvement reconnaître, aux regards des femmes, qu'il n'y avait peut-être pas une sympathie absolue dans la sympathie si touchante qu'on lui témoignait en toute occasion. Les nouveaux venus dans leur société se montrèrent fort émus, et elle fut la moins décollée de ces dames, elle éprouva une gêne nouvelle, et qui lui rappela ses débuts de jeune fille, à sentir exposées à la vue ses épaules dont on admirait en effet la blancheur nacrée, et le commencement de sa gorge où courait la ligne des veines bleues sous la chair pleine et lisse. Elle eut l'impression que ce n'était pas la sa place, et le succès ne dissipa cette impression qu'à demi.
Elle la retrouva, un jour qu'elle

était montée à pied avec ses enfants jusqu'à Saint-Martin-d'Uriage. Le chalet fermé où elle avait passé tant d'étés paisibles, l'église proche, la douceur de ce hameau perdu dans les bois agitérent sa sensibilité, qui subissait l'influence des lieux comme celle des personnes. Elle ouvrit la porte de la chapelle, et dans sa prière, — très courte à cause de ses impatients compagnons, — elle eut le temps de se demander si ce perpétuel mouvement de fête constituait, dans sa condition, une existence normale, si de telles habitudes de locomotion, d'amusement, de plaisir ne risquaient pas de gêner pour plus tard l'imagination trop précocement excitée de Marie-Louise et de Philippe, tandis qu'à se rouler dans l'herbe et à fréquenter les petits paysans ils prenaient avec une bonne mine une robuste simplicité de cœur. A son grand étonnement, dès l'avenue de plaines, le petit garçon, sans nulle pudeur réclama le retour, mais, se serrant contre elle, Marie-Louise lui demanda toute rouge et émue :
— Et papa ?
— Il est en voyage, répondit-elle évasivement.
La fillette, retrouvant d'un seul coup une importante fraction de son court passé, avait les nerfs secoués et la petite poitrine toute vibrante :
— Quand j'étais enfant, déclarait-elle péremptoirement, j'habitais ici. Papa m'emmenait loin dans la mon-

tagne. Il me portait sur son dos si j'étais fatiguée.
— Moi aussi, protesta au hasard Philippe qui ne voulait pas être en reste.
— Il riait tout le temps, se souvint encore Marie-Louise.
Leur mère se laissait gagner en silence à ces évocations. Elle longea la clôture qui défendait la propriété déserte, regarda les grappes fanées de la glycine, le jardin en désordre et les dégâts de l'abandon; puis, alourdie de tristesse, elle entraîna ses enfants dans le sentier qui descend en nombreux lacets sur le château et sur les pelouses d'Uriage. Le soir, elle invoqua une migraine pour refuser au dernier moment une invitation qu'elle avait acceptée. Mais le lendemain, le surlendemain, de nouvelles occasions s'offrirent, et bientôt elle cessa de lutter contre un courant aussi rapide. Volontiers on lui choisissait comme voisins de table, non sans une arrière-pensée de consolation, les plus aimables convives, mais elle ne remarquait pas ces manœuvres. Après le 15 août, Philippe Lagier vint s'installer au principal hôtel, à proximité du casino. Sa présence n'avait rien d'anormal. Il profitait des vacances judiciaires pour se reposer dans ce vallou où l'on respire l'air de la montagne : chaque année le barreau et la magistrature de Grenoble y sont copieusement représentés.

(A suivre).